

# Les slogans en actes #10 : Retraites

**Pour des retraites  
par répartition  
dignes et solidaires  
entre les  
générations !**

**unies & engagées**

Élections Professionnelles 2022

**ENTRE LES 1<sup>er</sup> ET 8 DÉCEMBRE  
votez et faites voter  
pour l'élan commun !**

**l'élan  
commun**

**CGT  
AGRI**

**SNETAP  
FSU**

**SNUITAM  
FSU**

**SUD  
RURAL  
TERRITOIRES**

**POUR** le service public et ses agent-e-s  
la transformation sociale et environnementale

De concert avec le MEDEF, le candidat Macron a réaffirmé sa volonté de reculer l'âge légal de la retraite à 63 ans, 65 ans voire d'augmenter le temps de travail en rajoutant des trimestres pour une retraite à taux plein, à remettre en cause la reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés dans la Fonction publique et à baisser de façon significative le montant des pensions de retraite.

Pour l'élan commun (CGT Agri, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, SUD Rural Territoires), la réforme doit aller dans le sens d'une amélioration du système des retraites et non pas d'une détérioration. Nos organisations syndicales se disent ouvertes pour mener des concertations qu'elles souhaitent loyales et transparentes pour plus de justice sociale.

Elles réaffirment que l'ensemble de ces sujets ne nécessite pas de réforme paramétrique, qu'elles sont, comme la majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite et à une augmentation de la durée de cotisation. Nos organisations syndicales rappellent qu'un salarié sur deux arrivant à l'âge de départ à la retraite n'est plus en activité (invalidité, chômage, minima sociaux...). Ainsi, toutes mesures d'âge ne feraient que précariser encore les actuels et futurs travailleurs et travailleuses.

**Nos élu.e.s de l'élan commun (CGT Agri, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, SUD Rural Territoires), travailleront ensemble pour porter nos revendications communes.**

**La retraite à 60 ans est possible en établissant l'égalité salariale entre femmes et hommes, en créant des emplois et en compensant vingt années de retard de salaires. 62 ans, c'est déjà insupportable. Travailler jusqu'à 65 ans voire plus ? L'élan Commun dit non à ce dogme libéral et saura le dire et se faire entendre.**